

Minière OVI lance un nouveau chapitre d'exploration d'or dans la région de la Baie James, au Québec

Cette nouvelle société, bien financée et soutenue par des leaders de l'industrie, explorera un vaste portfolio prometteur.

MONTREAL, QUÉBEC — 28 octobre 2025 — Nous avons le plaisir d'annoncer le lancement de **Minière OVI** (« **OVI** » ou la « **Société** »), une société d'exploration aurifère qui se consacre à la revitalisation de propriétés d'exploration avancées autrefois exploitées par Virginia Mines Ltd., le groupe d'exploration qui a découvert la mine Éléonore.

La Société bénéficie du soutien de leaders du secteur, notamment son principal actionnaire, Osisko Development Corp (« **ODV** »). Sean Roosen, chef de la direction et président exécutif d'ODV, occupera le poste de conseiller principal chez OVI. Laurence Farmer, directeur juridique et vice-président du développement stratégique chez ODV, rejoindra le conseil d'administration d'OVI en tant que président exécutif.

OVI a récemment réalisé un placement privé de 2,4 millions de dollars canadiens afin de financer ses frais généraux et administratifs, condition préalable à son inscription à la Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** »). La société a l'intention de finaliser son inscription à la TSXV. Elle prévoit lever des capitaux pour sa prochaine campagne de forage immédiatement avant ou pendant son inscription en bourse.

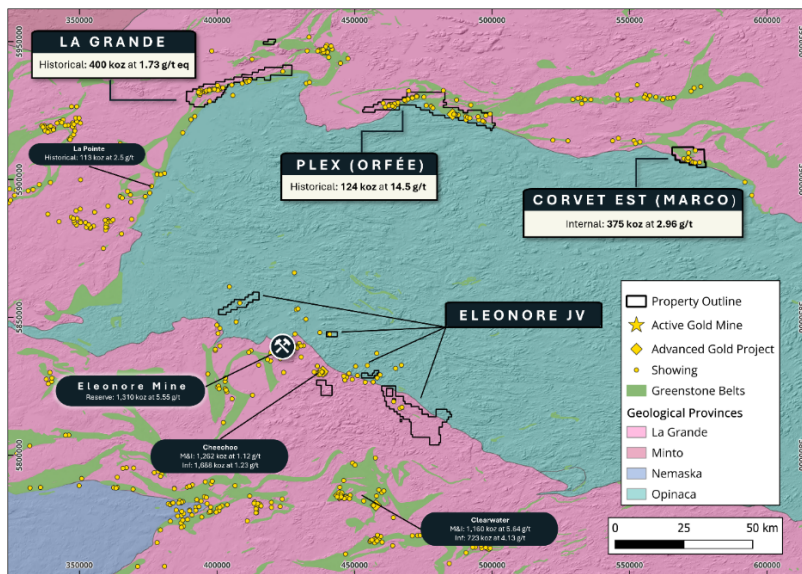
Issue d'une scission partielle (spin-out) d'Electric Elements Mining, OVI possède un portefeuille de propriétés à l'échelle du district totalisant plus de 68 000 hectares situés sur le prolifique contact des sous-provinces La Grande et Opinaca. Le portefeuille de six propriétés, qui a été sélectionné avec soin par l'équipe d'exploration la plus expérimentée de la Baie James, s'appuie sur deux actifs principaux détenus à 100 % : Corvet Est et PLEX.

« Nos deux propriétés phares détenues à 100 %, PLEX et Corvet Est, offrent chacune une base de ressources historiques intéressantes à partir de laquelle nous pourrions lancer nos prochains programmes de forage », a déclaré Jean-Félix Lepage, président et chef de la direction d'OVI. « Nous avons beaucoup de chance de pouvoir tirer parti des données issues des excellents travaux historiques réalisés par Virginia, notamment les 21 000 m de forage historique à Corvet Est et les 38 000 m à PLEX. Bien que nous n'en soyons encore qu'à un stade précoce, nous voyons un potentiel significatif à grande échelle sur les deux propriétés, compte tenu de la proximité de la surface de zones minéralisées, de la teneur élevée et de la continuité des intervalles de forage, ainsi que de la taille de chacune des propriétés. »

« La Baie James offre un environnement unique avec une géologie fertile avérée, tout en restant largement sous-explorée », a ajouté Laurence Farmer, président du conseil

d'administration d'OVI. « Ceci, associé à un climat politique stable, une forte culture minière, des incitations fiscales provinciales et fédérales en matière d'exploration et des infrastructures solides, nous amènent à considérer la Baie James comme l'un des meilleurs endroits au monde pour explorer des gisements aurifères à grande échelle. Nous avons hâte de mettre en route les foreuses afin de continuer à développer ces actifs à partir de 2026. »

Figure 1 : Carte des emplacements des principaux projets d'OVI



Corvet Est • L'un des systèmes aurifères les plus prometteurs et les moins explorés de la Baie James

Anciennement exploité dans le cadre d'une coentreprise de Virginia avec Goldcorp (aujourd'hui Newmont), Corvet Est est inactif depuis 2012. L'acquisition en 2025 par Electric Elements Mining de la participation de 50 % de Newmont a permis de consolider la propriété exclusive du site. Les forages antérieurs ont permis de délimiter la zone Marco, une ressource historique non conforme de 375 000 onces à 2,96 g/t d'or. OVI a terminé le ciblage des forages et prévoit de lancer un programme de forage en 2026 visant à étendre et à définir ce système aurifère à fort potentiel.

PLEX • Ceinture de roches vertes à grande échelle renfermant de l'or à haute teneur

Couvrant 21 000 hectares le long de la ceinture aurifère La Grande-Opinaca, PLEX abrite la zone Orfée, dont les ressources historiques non-conformes estimées en 2003 s'élevaient à 125 000 onces à 14,5 g/t d'or. OVI se concentre sur la réinterprétation des données et le ciblage pour PLEX, qui a le potentiel de devenir un projet phare.

Une direction fondée sur l'expérience minière au Québec

Jean-Félix Lepage, P. Eng – Chef de la direction, président et administrateur

M. Lepage est ingénieur minier diplômé de l'Université Laval et ancien vice-président, projets chez Minière O3, où il a dirigé la croissance et la vente du projet Marban à Agnico Eagle. Fort de son expérience en matière de direction chez Goldcorp et Newmont, et de ses fonctions au sein du conseil d'administration de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) et de Lux Metals, M. Lepage apporte une expérience éprouvée en matière de développement, d'exécution et de création de valeur.

Geneviève Ayotte, CPA – Directrice financière

Comptable professionnelle agréée et ancienne présidente de Women in Mining Montréal, Mme Ayotte apporte plus de 15 ans d'expertise financière dans le secteur minier, dont une décennie chez PwC où elle a dirigé des audits pour de grandes sociétés minières cotées en bourse telles qu'Arianne Phosphate. Son leadership allie une rigueur technique à une compréhension approfondie de la gouvernance minière et des marchés financiers.

Laurence Farmer – Président exécutif

Chef de la direction d'Electric Elements Mining et avocat général chez Osisko Development, M. Farmer a bâti sa carrière à la croisée des secteurs minier, juridique et financier. Ancien employé de Norton Rose Fulbright et de RBC Capital Markets à Londres, il apporte une solide expertise en matière de transactions et une vision stratégique du développement mondial des ressources.

Sean Roosen – Conseiller principal

M. Roosen est le fondateur et président exécutif d'Osisko Development, et ancien Chef de la direction d'Osisko Gold Royalties. En tant que fondateur, président, chef de la direction et administrateur d'Osisko Mining Corporation, M. Roosen était responsable de l'élaboration du plan stratégique pour la découverte, le financement et le développement de la mine Canadian Malartic. Reconnu comme l'une des « 20 personnes les plus influentes dans le secteur minier mondial » en 2017, il apporte à OVI une vision inégalée de l'industrie et un leadership stratégique.

Prochaines étapes

La priorité de Minière OVI est d'entamer un dialogue avec les communautés locales et autochtones de la région de la Baie James afin d'établir des partenariats significatifs fondés sur la confiance, le respect et le partage des opportunités. Ces collaborations guideront la manière dont l'entreprise mènera à bien l'exploration et le développement de ses projets.

La Société se prépare également pour sa prochaine phase de croissance. Elle prévoit demander son inscription à la Bourse de croissance TSX et se mobiliser pour un programme de forage en 2026 à Corvet Est.

Ces étapes marquent le début du plan à long terme d'OVI visant à faire de nouvelles découvertes et à créer une valeur durable tant pour ses actionnaires que pour les communautés du nord du Québec.

À propos de Minière OVI Inc.

Minière OVI (www.ovimining.com) est le nouveau nom (qui sera bientôt officiellement enregistré) de La Pulga Mining, une société privée en phase d'exploration qui se consacre principalement à l'acquisition, à l'exploration et au développement de propriétés minières en Amérique du Nord. L'enregistrement officiel est en attente de la reprise du travail par les employés du secteur public en Colombie-Britannique, où la société est enregistrée, et devrait être finalisé dans les prochaines semaines. Avec une participation de 100 % dans les propriétés Corvet Est et Plex, OVI combine une exploration moderne avec un engagement en faveur d'un développement responsable et de partenariats locaux solides. La Société fait progresser ses projets vers le statut « prêt à forer » et prévoit de demander son inscription à la Bourse de croissance TSX.

À propos d'Electric Elements Mining

Electric Elements (EE) Mining est une société privée créée en 2023 à la suite de la scission des actifs d'exploration détenus par Osisko Development Corp. et O3 Mining Inc. Après la prise d'effet du transfert, Osisko Development et O3 Mining détenaient respectivement 80 % et 20 % des actions en circulation d'EE Mining. À la suite de la transaction initiale, la société a clôturé un premier tour de financement d'un peu plus de 4 millions de dollars canadiens afin de financer la première phase des activités d'exploration sur ses propriétés nouvellement acquises dans la Baie James.

À propos d'Osisko Development

Osisko Development Corp. est une société nord-américaine de développement aurifère qui se concentre sur d'anciens camps miniers situés dans des juridictions favorables à l'exploitation minière et présentant un potentiel à l'échelle régionale. L'objectif de la Société est de devenir un producteur d'or intermédiaire en développant son projet phare Cariboo Gold, détenu à 100 % et situé dans le centre de la Colombie-Britannique, au Canada. Son portefeuille de projets est complété par le projet Tintic, situé dans le district minier historique d'East Tintic, dans l'Utah, aux États-Unis, et le projet aurifère San Antonio, dans l'État de Sonora, au Mexique, deux propriétés présentant un potentiel d'exploration important, disposant de données minières historiques exhaustives, d'un accès aux infrastructures existantes et d'une main-d'œuvre qualifiée. La stratégie de la société consiste à développer des actifs miniers attrayants, durables et socialement et écologiquement responsables, tout en minimisant l'exposition aux risques liés au développement et en augmentant les ressources minérales.

Pour plus d'informations sur ce communiqué de presse, veuillez contacter :

Jean-Félix Lepage, Président et chef de la direction

jflepage@ovimining.com

438-454-5636

Mise en garde concernant les informations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse constituent des informations prospectives. Ces déclarations concernent des événements futurs ou des performances futures. L'utilisation des termes « pourrait », « a l'intention de », « s'attend à », « anticipe », « croit », « sera », « prévu », « estimé » et d'expressions similaires, ainsi que de déclarations relatives à des faits qui ne sont pas historiques, vise à identifier les informations prospectives et repose sur les convictions ou les hypothèses actuelles de la Société quant à l'issue et au calendrier de ces événements futurs. La Société avertit les lecteurs que les déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, celles relatives à l'utilisation du produit du placement privé, à toute distribution ultérieure d'actions d'actifs aux actionnaires d'Electric Elements et aux activités futures de la société, sont soumises à certains risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives. Diverses hypothèses ou facteurs sont généralement appliqués pour tirer des conclusions ou faire des prévisions ou des projections dans les informations prospectives.

Bien que les informations prospectives soient fondées sur des hypothèses raisonnables de la direction de la Société, rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Les informations prospectives comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives. Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué sont faites à la date des présentes et la Société n'est pas tenue de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. En raison des risques, des incertitudes et des hypothèses contenus dans le présent document, les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux informations prospectives. Les déclarations qui précèdent qualifient expressément toute information prospective contenue dans le présent document.